Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 7 (1899)
Heft: 6

Artikel: Conjecture sur un séjour de Dante à Lausanne
Autor: Berthier, J.-J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-9000

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

7me année. N° 6. Juin 1899.

REVUE
HISTORIQUE VAUDOISE

CONJECTURE SUR UN SÉJOUR DE DANTE A LAUSANNE

Le 27 novembre 1308, Henri VII de Luxembourg était élu empereur d'Allemagne, sur le conseil de Clément V, qui l'avait présenté aux électeurs comme « le meilleur des Allemands. » Le 5 janvier 1309 il était couronné à Aix-la-Chapelle, et dès le mois d'août suivant il recevait à Heilbronn la bulle *Divinæ Sapientiæ* du Souverain Pontife qui consentait à le couronner à Rome Chef du Saint-Empire Romain.

En ce moment Dante se trouvait à Paris, qu'alors déjà on surnommait la « Ville lumière. » Il y rencontrait un grand nombre de ses compatriotes venus là pour leur commerce, ou pour d'autres motifs, puisqu'il y avait déjà la Rue des Lombards. Quant à lui, il y consolait son exil par l'étude de la philosophie et de la théologie. Ainsi le racontent ses meilleurs historiens. Il consentait à se mêler à cette foule d'étudiants accourus de tous les coins du monde. Dans cette rue du Fouarre, non loin de la place Maubert, et avec eux et comme eux, n'ayant pas de banc à son usage dans les écoles, il s'accroupissait sur la paille dont était jonché le sol, et écoutait les leçons de quelque maître illustre.

Là il approfondit plus complètement les doctrines de celui qu'il appelle quelque part « le bon frère Thomas [1], » de frère

[1] *Conv.*, IV, 30.

Thomas d'Aquin ; là il étudie la philosophie et la théologie dans les écoles « où vraiment on les enseigne », c'est-à-dire « dans les écoles des religieux et dans les disputes des philosophes [1] ; là il soutint une thèse sur quatorze graves questions, et émerveilla ses maîtres, au point qu'il serait devenu docteur en théologie, s'il avait pu subir les frais de la *laurea* [2].»

Dante cependant n'oublie ni sa patrie, ni les événements de la politique, ni les théories qui, selon lui, doivent régénérer l'Italie, et mettre fin à son exil qui dure depuis bientôt dix ans. Tout à coup une grande espérance se lève pour lui à l'horizon, durant l'automne de 1310 ; il apprend que, contrairement à ses prédécesseurs, Henri de Luxembourg doit se rendre à Rome pour y être couronné, traverser l'Italie, pour y rétablir l'ordre ; que déjà il est à Lausanne préparant sa difficile expédition. La vieille Suisse venait sans doute de conquérir sa liberté, mais le petit-fils de ce Rodolphe, qu'Othon II de Bohême appelait par dérision le « Comte Suisse », arrivait encore à Lausanne comme chez lui, avec une petite escorte. Il y passait plusieurs mois attendant l'arrivée de ses troupes, et recevant les ambassades des villes italiennes.

Toute l'Italie s'était émue : guelfes et gibelins rivalisaient d'humbles hommages aux pieds de l'empereur pour se gagner ses bonnes grâces. Le fameux légiste de Padoue Francesco de Garbagnate, avait abandonné brusquement sa chaire et vendu ses livres, pour s'acheter un âne et faire le voyage de Lausanne [3] ; il venait offrir à l'empereur sa soumission et aussi, sans doute, ses conseils, puisqu'il était homme de loi.

Les Florentins, toutefois, finirent par s'abstenir. Voici comment le Florentin contemporain Giov. Villani raconte le fait :

[1] *Couv.*, II, 13.

[2] Boccace, *Vita di Dante*, 40.

[3] Giov. de Germenate, *Hist. de situs*, etc. cap. XVI.

« En 1310 l'empereur Henri vint à Lausanne avec peu de monde, attendant son armée et les ambassadeurs des villes d'Italie ; et il y demeura plusieurs mois. A cette nouvelle, les Florentins voulurent lui envoyer une riche ambassade, comme avaient fait ceux de Lucques, de Sienne et d'autres villes de Toscane. Déjà on avait choisi les ambassadeurs et acheté l'étoffe pour leur faire des vêtements honorables. Mais quelques guelfes puissants de Florence empêchèrent le départ, craignant que, sous prétexte de paix, l'empereur ne réintroduisît dans Florence les gibelins exilés, et ne les fît maîtres de la situation. On conçut d'abord des soupçons, puis de la haine, d'où résulta un grand péril pour toute l'Italie.

« Les ambassadeurs de Rome, de Pise et d'autres villes se trouvant à Lausanne en Savoie, l'empereur demanda pourquoi il ne voyait pas ceux de Florence. Les envoyés des exilés florentins répondirent que Florence n'avait pas confiance en lui. L'empereur dit alors : « Ils ont mal fait. Notre » intention était de laisser les Florentins indemnes, unis et » devenus nos bons fidèles ; de faire de leur ville notre » demeure, et la meilleure de notre empire. » On apprit avec certitude des personnes qui l'entouraient que jusqu'alors il avait voulu sincèrement maintenir dans leurs charges ceux qui gouvernaient Florence, et les exilés en avaient grande crainte... Les Florentins soupçonneux commencèrent durant le mois d'août... à réunir des soldats et de l'argent, à faire alliance avec le roi Robert, et avec diverses villes de la Toscane et de la Lombardie, pour entraver l'arrivée et le couronnement de l'empereur. Les Pisans, au contraire, pour lui faciliter le passage, lui envoyèrent soixante mille florins d'or, et lui en promirent une fois autant pour le jour où il serait à Pise. Grâce à ce secours l'empereur put quitter Lausanne, car par lui-même il n'était guère riche d'argent[1] »

[1] *Chron.*, IX, 7.

De Lausanne, Henri VII prit donc le chemin de l'Italie à travers les Etats du comte de Savoie, traversa le Mont-Cenis, descendit à Suse, puis s'arrêta à Turin quelque temps avant de poursuivre sa marche.

Or nous opinons que très vraisemblablement Dante Alighieri en cette circonstance franchit les Alpes à la suite de son empereur, après l'avoir rejoint à Lausanne. Nous n'avons, il est vrai, aucun document explicite pour l'affirmer ; mais notre opinion est le résultat d'une induction très plausible, et, croyons-nous, vraiment digne d'attention.

C'est durant ces derniers mois de 1310 que l'empereur quitte Lausanne, puis franchit les Alpes et arrive à Turin. C'est entre le mois de septembre et de décembre de la même année que le poète quitte Paris et arrive en Italie. Dante comme tant d'autres Italiens, dut se joindre au cortège impérial pour regagner son pays. Les gibelins exilés en particulier, nous venons de le voir d'après le témoignage incontestable du chroniqueur Villani, avaient envoyé des représentants auprès de l'empereur. Qui sait même si Dante, déjà connu comme lettré et comme ancien Prieur de la République Florentine, ne fut pas de ce nombre ?

Quoi qu'il en soit de ce détail, nous pensons qu'il vint, lui aussi, présenter son dévouement à celui qu'il considérait comme un maître et un sauveur. Tout l'y conviait : la brièveté du chemin, ses ardentes espérances, ses convictions violentes, ses haines profondes. En de telles circonstances, il est bien plus invraisemblable de le supposer prenant tout autre chemin, que de le supposer sur la voie de Lausanne-Turin, avec de tels amis. Quand tout le monde, et en particulier le monde des exilés, s'agite autour du souverain, au moment où ce dernier va prendre lui-même le chemin de l'Italie, Dante, exilé depuis deux lustres, devait prendre part à tous ces projets et être de toutes ces entreprises.

Ajoutons que si le poète quitte Paris et regagne sa patrie,

c'est uniquement parce que l'empereur doit s'y rendre en pacificateur et en souverain. Il s'écrie en effet, plein d'enthousiasme, dans une lettre écrite en ces moments :

« Et nous, nous verrons la joie si longtemps attendue, nous qui avons passé la nuit dans le désert... Ils seront rassasiés, ceux qui ont faim et soif des rayons du soleil ; ils seront confondus, ceux qui aiment l'iniquité, loin de sa lumière... Réjouis-toi enfin, malheureuse Italie !... sèche les larmes de tes yeux, efface les vestiges de ta douleur, ô ma très belle ! Il approche, celui qui te délivrera de l'oppression des impies... Pardonnez ! Pardonnez, ô vous qui avec moi avez souffert l'injure [1]. »

Dans ces accents lyriques, on devine l'enthousiasme d'un homme qui est au « milieu des choses », et il ne s'explique pas autrement, non plus qu'on ne s'expliquerait pas comment Dante qui ne regagnait l'Italie que parce que son empereur l'envahissait, n'eût pas choisi de marcher avec lui, quand d'ailleurs toutes les autres circonstances combinaient avec une telle convenance.

Il y a plus. Nous venons de rappeler que les Florentins n'avaient pas envoyé d'ambassade à Lausanne, et que l'empereur, à cette circonstance, avait affirmé ne vouloir que la réconciliation des partis. Or c'est précisément ce que Dante va redire à son tour dans sa lettre aux princes italiens : « Est-ce que l'empereur n'aura point de pitié ? Il pardonnera à tous ceux qui imploreront sa clémence, parce qu'il est César, et que sa majesté découle de la source de la bonté [2]. » Ne semble-t-il pas qu'en écrivant ces mots, il venait d'entendre le propos de l'empereur, rapporté par Villani.

C'est alors enfin que Dante, dans son langage de feu,

[1] *Epit.* V.
[2] *Epit.* VI.

manifeste une recrudescence d'espérances et de haines, qui ne s'expliquent facilement que par un contact immédiat avec la politique.

Les villes d'Italie, sauf Florence, avaient envoyé des ambassadeurs à l'empereur durant le séjour de Lausanne. Aussitôt le poète, qui n'ignore pas ces détails, écrit deux lettres : l'une aux Italiens en général pour les féliciter et les encourager; l'autre aux Florentins en particulier, pour les gourmander violemment de leur opposition.

La première est toute d'encouragement, et débute par ces mots sonores : « A tous les princes d'Italie, aux sénateurs de la Ville-Eternelle, aux ducs, marquis, comtes et peuples, l'humble Italien Dante Allighieri, de Florence, demande la paix.

» Voici les temps favorables où apparaissent des signes de consolation et de paix. Un nouveau jour resplendit, précédé d'une aurore qui déjà atténue les ténèbres d'une longue calamité. Le souffle de l'orient se fait sentir plus vif, le ciel a déjà les lèvres brillantes, et, par son éclat, réconforte les pronostics des nations... Réjouis-toi, Italie, toi qui es malheureuse même aux yeux des Sarasins... Réveillez-vous tous et levez-vous devant votre roi, habitants d'Italie... Je ne vous engage pas seulement à vous lever, mais encore à vénérer sa face. Vous buvez ses fleuves, vous naviguez sur ses mers, vous foulez le sable de ses rivages et les sommets de ses Alpes... Ouvrez donc les yeux, et voyez que le Seigneur du ciel et de la terre vous a prédestiné un roi. »

Cette lettre est manifestement écrite alors que se préparait ou que débutait l'expédition en Italie; on est au moment de « l'aurore », alors que les horizons du ciel commencent à resplendir et « réconfortent les pronostics des nations ». Tout cela ne se pouvait dire qu'aux premiers débuts de l'entreprise, au plus tard à l'heure où l'armée franchissait les Alpes et entrait en Piémont. La lettre entière porte

ce caractère d'un manifeste politique lancé à l'heure des premières décisions. Dante ne nous apprend pas en quel lieu il écrivit cette lettre : s'il ne l'écrivit pas à Lausanne, il l'y prépara sans doute.

Nous ajouterons qu'elle fut vraisemblablement écrite sous les yeux même de l'empereur. N'est-ce point par ordre souverain qu'il peut aller jusqu'à parler ainsi au nom du Maître : « Vous qui pleurez dans l'oppression, élevez vos cœurs : le salut est proche... Pardonnez ! Pardonnez dès maintenant, ô mes très chers, qui avez souffert l'injustice avec moi, afin que le pasteur reconnaisse les brebis de son bercail. Bien que la punition temporelle lui ait été confiée par Dieu... cependant, afin que la bonté divine apparaisse davantage... il préfère avoir pitié. »

Ces paroles sont manifestement inspirées par le maître, et doivent lui préparer les voies en gagnant les cœurs.

Quant aux Florentins « très scélérats », qui se montrent indociles plus que les autres, il leur écrit des invectives terribles : « Vous transgressez les lois divines et humaines ; une cupidité sans frein vous a poussés à tous les crimes... Ignorez-vous, insensés et insupportables, que les droits publics ne finissent qu'avec le temps ?... Pourquoi abandonner le Saint-Esprit et forger de nouveaux souverains, comme si autre devait être la civilisation florentine, autre la romaine ?... Est-ce que vous comptez sur votre ridicule fossé [1] pour vous défendre ? Vous n'êtes d'accord que pour le mal. O ambitieux misérables et aveugles... Misérable race de Fiesole ! O retour de la barbarie punique ! [1] » Cette lettre fut écrite le 31 mars 1311 « la première année de la très heureuse arrivée de l'empereur Henri en Italie [2] »

[1] *Epit.* V.

[2] Nous n'ignorons pas les querelles suscitées par des critiques aveugles au sujet de l'authenticité de ces lettres. Nous croyons cette authenticité, quoiqu'on en dise, absolument certaine. C'est d'ailleurs l'avis du plus grand nombre.

Ces deux lettres se complètent si heureusement et s'encadrent si bien dans les faits historiques que nous avons rappelés, qu'elles font partie en quelque sorte de l'entreprise impériale : Dante, par conséquent, fut de cette entreprise. C'est donc en passant par Lausanne qu'il se rendit alors de Paris en Italie.

Ce n'est qu'une induction et une conjecture : elle nous semble toutefois basée sur un tel ensemble de faits et de convenances, que cette conjecture, croyons-nous, appartient à l'histoire. J.-J. BERTHIER.

LETTRES INÉDITES DE FAUCHE-BOREL

Je dois à l'obligeance de M. Maurice Barbey, à Valleyres-sous-Rances, la communication des trois lettres qui sont insérées plus bas. Elles étaient adressées en 1803 et 1804 au sénateur Perregaux par le célèbre agent des Bourbons, Louis Fauche-Borel, alors détenu à Paris dans les prisons de la Force et du Temple. Sans donner des détails bien nouveaux sur ce personnage, elles indiquent cependant certains moyens auxquels il eut recours pour chercher à se faire ouvrir la porte de son cachot. Elles sont intéressantes, en outre, par le fait que dans ses *Mémoires* pourtant si volumineux et si détaillés, Fauche-Borel ne parle presque pas des démarches aussi désespérées qu'inutiles qu'il fit auprès de son compatriote pour arriver au même résultat tant désiré.

Quelques lecteurs me sauront peut-être gré de leur rappeler d'abord en quelques mots l'existence si mouvementée de Fauche-Borel et les circonstances au milieu desquelles il fut écroué au Temple.

Fauche-Borel naquit en 1762 à Neuchâtel, où son père possédait une des imprimeries les plus importantes du pays.